

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes retraitées, handicapées ou en incapacité temporaire

Habitants de la commune de GAP et ROMETTE

CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Documents à transmettre au Guichet Unique par mail, par courrier ou en prenant RDV :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de téléphone, d'eau, d'EDF)
- l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 (afin de calculer le tarif journalier)
- une attestation de paiement CAF ou MSA de - de 3 mois (que si la personne perçoit l'Allocation Adulte Handicapé)
- la fiche adulte de renseignements

FORMULES PROPOSÉES (pour une personne ou un couple)

Possibilité de commander des repas

- midi uniquement
- midi et du soir
- midi et soir PAUVRE en sel ou PAUVRE en sucre (attention, les repas ne sont pas sans sel ou sans sucre)

Les plats chauds sont à réchauffer. Le pain est fourni avec les repas.

Mettre à disposition du livreur une glacière ou un sac isotherme contenant des pains de glace afin de respecter la chaîne du froid.

TARIFS (calculé en fonction des ressources de la personne)

Personne seule pour le repas du midi : entre 4,78 € et 9,00 €

Personne seule pour le repas du midi et du soir : entre 7,40 € et 11,50 €

Couple pour le repas du midi : entre 9,56 € et 14,80 €

Couple pour le repas du midi et du soir : entre 14,80 € et 19,80 €

Une facture est adressée à domicile. Elle est payable par chèque, par carte bancaire par internet (portail famille), par carte bancaire ou espèces au Guichet Unique, par prélèvement le 06 du mois (fournir un RIB)

LIVRAISON

Les livraisons s'effectuent entre 6 h et 12 h du lundi au vendredi de la façon suivante

- LUNDI livraison du repas de lundi
- MARDI livraison du repas de mardi
- MERCREDI livraison du repas de mercredi
- JEUDI livraison du repas de jeudi **et** vendredi
- VENDREDI livraison du repas de samedi **et** dimanche

Aucune obligation de commander les repas tous les jours, la commande se fait en fonction des besoins de chacun.

Pour commander ou annuler un repas, prévenir le Guichet Unique **au plus tard 48h à l'avance (avant 10h) sauf si hospitalisation** (par mail ou par téléphone).

Pour les repas PAUVRE en sel ou en sucre, respecter un **délai d'une semaine pour les commandes et les décommandes**.

EN CAS DE PROBLÈME DE LIVRAISON, CONTACTER LE GUICHET UNIQUE AU 04.92.53.24.23